

A reporter..... 12.195^f 80

Perception de Huahine.

Patentes fixes.....	716 25	
Formules.....	45 »	
Frais d'avertissement.....	1 80	
		<u>763 05</u>
Impôt de capitation.....	3.370 »	
Frais d'avertissement.....	33 70	
		<u>3.403 70</u>
Taxe sur les chiens.....	355 »	
Frais d'avertissement.....	7 10	
		<u>362 10</u>

Total de la perception de Huahine.... 4.528 85

Perception des îles Borabora et Maupiti.

Patentes fixes.....	260 »	
Formules.....	20 »	
Frais d'avertissement.....	0 80	
		<u>280 80</u>
Impôt de capitation.....	125 »	
Frais d'avertissement.....	2 50	
		<u>127 50</u>
Taxe sur les chiens.....	3.670 »	
Frais d'avertissement.....	36 70	
		<u>3.706 70</u>

Total de la perception de Borabora et Maupiti..... 4.115 »

Total général..... 20.839^f 45

Prestation rurale.

Raiatea-Tahaa.....	17.860 journées.
Huahine.....	6.740 —
Borabora et Maupiti.....	7.340 —
	<u>31.940 journées.</u>

Art. 2. Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué, enregistré et publié partout où besoin sera.

Papeete, le 5 mai 1902.
Pour le Gouverneur en tournée
et par délégation :

Le Secrétaire Général,
Signé : HENRI COR.

Par le Gouverneur :
Le Secrétaire Général,
Signé : HENRI COR.